

Alerte aux compteurs communicants !

Ces compteurs menacent notre santé et nos libertés... ... sans pour autant apporter les avantages annoncés !

Depuis quelques semaines, ErDF installe en France les compteurs électriques communicants « Linky ». Dans le cadre d'une grande campagne de communication, l'entreprise prétend que ces compteurs seraient "intelligents" et apporteraient aux usagers de nombreux avantages. GrDF (avec le compteur « Gazpar ») et les fournisseurs d'eau préparent aussi leurs propres compteurs communicants, avec les mêmes arguments promettant un monde merveilleux, connecté et si pratique... Mais la réalité est bien différente !

D'abord un désastre écologique

Il est parfaitement injustifiable se débarrasser de plus de 80 millions de compteurs (35 millions pour l'électricité, 35 pour l'eau, 11 pour le gaz) **en parfait état de marche**. Les opérateurs ont beau assurer que des filières de recyclage vont être mises en place, elles ne devraient exister que pour des appareils arrivés en fin de vie.

Or les compteurs actuels sont prévus pour durer 60 ans, contrairement aux Linky, Gazpar et compagnie qu'il faudra remplacer, à nouveau à grands frais, dans moins de 20 ans. L'aventure des compteurs communicants commence donc par un véritable désastre écologique...

Des vertus absentes

Pour les énergies renouvelables ? Non !

Les compteurs communicants seraient "indispensables" pour intégrer les énergies renouvelables. Or l'Allemagne, où il y a immensément plus d'énergies renouvelables qu'en France, a annulé le déploiement des compteurs communicants (*)

Pour avoir des factures précises ? Non (pas plus qu'actuellement) !

Ces compteurs permettraient aussi d'avoir des factures correspondant aux consommations réelles et non à de simples estimations. Mais, depuis longtemps, chacun peut communiquer ses consommations aux fournisseurs, par téléphone ou Internet, pour avoir des factures précises.

Pour faire des économies d'énergie . Non ?

Gazpar et Linky permettraient de "faire des économies d'énergie". Mais les études avancées peinent à convaincre : GrDF évoque un infime 1% d'économies, probablement pour ne pas reconnaître que le vrai chiffre est zéro.

Quant aux ménages dotés de compteurs électriques communicants, une étude citée par la **Commission de régulation de l'énergie** (**) parle de 10% d'économies au début, tombant à 5% après 4 mois, et un retour à la normale au bout de 6 petits mois. C'est un biais bien connu des chercheurs : les personnes modifient leur comportement **justement du fait de leur participation à cette expérience**, avant que la vie ne reprenne son cours normal quelques temps plus tard...

Pour faire baisser nos factures ? Au contraire !

Non seulement Linky ne permettra pas d'économies mais, au contraire, de nombreux foyers vont devoir prendre un abonnement plus élevé et donc payer plus cher. En effet, malgré les dénégations d'ErDF, les compteurs communicants disjonctent plus vite, comme rapporté par l'Est Républicain (***) dans les zones déjà dotées, obligeant les usagers à souscrire à des abonnements plus élevés.

Le danger avéré des ondes électro-magnétiques

Concernant la santé, on ne peut que constater les similitudes troublantes avec des dossiers dramatiques comme l'amiante, le nucléaire, le tabac, les pesticides : de nombreuses études mettent en lumière les risques quand d'autres, souvent initiées ou financées par les industriels, "prouvent" le contraire.

Ce n'est que des années, voire des décennies plus tard, que la vérité ne peut plus être niée devant l'explosion du nombre de cancers, leucémies et autres maladies gravissimes.

Or, le moins que l'on puisse dire est qu'il existe un très fort doute sur la prétendue innocuité des ondes électromagnétiques qui sont d'ailleurs classées "cancérogènes possibles" par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Il n'est donc pas utile de « batailler » indéfiniment avec ErDF et les autres promoteurs des compteurs communicants : nous ne voulons pas servir de cobayes pour voir si, dans 5 ou 8 ou 15 ans, nous avons effectivement des cancers et des leucémies !

Linky nous renvoie dans les grottes !

D'ores et déjà, le nombre de personnes devenant subitement électro-sensibles s'accroît de façon dramatique. D'abord considérées comme "dérangées mentalement", ces personnes sont aujourd'hui si nombreuses que le phénomène ne peut plus être nié. Comble de l'absurde, ces technologies dites "de pointe", relevant de la plus grande "modernité", font que des gens tentent de trouver refuge dans des grottes ou au fond des bois, le plus loin possible des antennes et autres compteurs "communicants", qui nous renvoient finalement à l'âge de pierre.

Compteurs communicants : CPL et téléphonie mobile !

L'installation massive de compteurs communicants, si elle se poursuit, va démultiplier l'exposition de la population et le nombre d'électro-sensibles. Le compteur électrique Linky génère des données diffusées par la technologie du CPL (Courant porteur en ligne) qui crée des rayonnements électromagnétiques dans tout le logement car les fils électriques, non prévus pour cet usage, ne sont pas blindés.

Les informations convergent ensuite vers le transformateur de quartier d'où elles sont réexpédiées par GRPS, c'est-à-dire par la téléphonie mobile, soumettant les riverains à de nouvelles ondes. Il en est de même des compteurs communicants de gaz (Gazpar) et d'eau qui expédient directement leurs informations par ondes radio vers des antennes situées à proximité ou sur les habitations.

Les opérateurs se sont par ailleurs alliés avec des entreprises préparant l'avènement des "objets connectés" : vous aurez bientôt la possibilité - payante bien sûr - de connecter à Internet votre brosse à dent, vos chaussures, votre pot de confiture... Ces options absurdes seront rendues possibles, dans un grand "bain" d'ondes électromagnétiques, par la pose des compteurs communicants dont le pointage de nos consommations va devenir une activité secondaire (****)

Mise en cause des libertés publiques

Mais ce n'est pas tout : la mise en cause de notre santé se double aussi de celle de nos libertés. Explication : il est acceptable que nos fournisseurs sachent, tous les deux mois ou au pire tous les mois, combien nous avons consommé d'électricité, de gaz ou d'eau, **globalement durant la période concernée**. Par contre, il est injustifiable que ces sociétés connaissent nos consommations tout au long de la journée, ainsi que l'utilisation quotidienne de nos objets, car cela leur donnera d'innombrables informations sur nos vies privées, à commencer par notre présence ou absence du lieu de logement;

Et ces données seront bien entendu récupérables par les autorités, sans même obtenir l'aval d'une instance judiciaire, dès lorsque l'on est comme actuellement sous le règne de l'état d'urgence, en attendant de passer à l'état de siège. L'Histoire a montré que, lorsque les circonstances le leur permettent, des gens qui se prétendaient démocrates n'hésitent pas à se transformer en impitoyables autocrates sous prétexte de "sauver la patrie". La mise en place de compteurs communicants donnera à ces personnes des outils de surveillance généralisée de la population, et en particulier des opposants, des militants pour les droits et libertés.

La solution :
refuser les compteurs communicants...
... et garder les compteurs actuels !

Les citoyens doivent donc refuser les compteurs communicants pour préserver leur santé, leurs libertés, les finances publiques et l'environnement. Le refus individuel est possible, la pénalité financière (1500 euros) envisagée n'ayant finalement pas été votée par les parlementaires. Mais, lorsque les compteurs sont accessibles depuis la rue ou dans les locaux techniques d'habitations collectives, les opérateurs ne se gênent pas pour installer les compteurs communicants malgré l'opposition des habitants.

La solution la plus efficace est donc que ce soient les communes qui refusent le remplacement des compteurs. Il se trouve en effet que ce sont les collectivités territoriales - et non ErDF - qui sont propriétaires des compteurs d'électricité, elles ont donc toute latitude pour refuser la mise en place des Linky.

C'est différent pour les compteurs de gaz et d'eau, dont les collectivités ne sont généralement pas propriétaires mais, par contre, GrDF et les autres opérateurs ont besoin de l'accord de la commune pour installer du matériel (antennes, concentrateurs) : il suffit donc de répondre négativement pour bloquer le projet.

Des dizaines de communes ont déjà refusé les compteurs communicants (*****), de nombreuses autres s'appêtent à rejoindre ce front du refus, d'innombrables personnes refusent de voir leur santé et leur vie privée atomisées.

Cette affaire semble synthétiser tous les travers de notre société : des "élites" européennes, nationales, industrielles, ont décidé arbitrairement d'entrer chez nous pour remplacer nos compteurs et nous soumettre à leurs intérêts industriels et financiers. L'expression de la dignité des citoyens passe par le refus net des compteurs communicants.

Stéphane Lhomme
Conseiller municipal de Saint-Macaire (Gironde)
Commune ayant pris position contre les compteurs communicants

(*) <http://bit.ly/23HeoxQ>

(**) <http://bit.ly/1K6gDEm>

(***) <http://bit.ly/1TjMweA>

(****) <http://bit.ly/1P6MLXn>

(*****) <http://refus.linky.gazpar.free.fr>